

# COMMUNE DE VACHERESSE

74360

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2025\_003

~~~~~

## SEANCE DU 24 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre février à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VACHERESSE, sous la présidence de Monsieur Jean TUPIN-BRON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 14

Date de convocation : 18 février 2025

**PRESENTS :** TUPIN-BRON Jean, DORIGO Rebecca, DURIN Frédéric, MARTIN Françoise, PETIT-JEAN Aurélien, TAGAND François, CHAPERON Virginie, RATEL Aurélie, MOTTIEZ Emmanuel, ROBERT Nicolas, PAREYT Alexandre, BACQUET Fantine

**ABSENTS EXCUSES :** MOTTIEZ Adrien (pouvoir à TUPIN-BRON Jean), QUESTROY Claudine (pouvoir à MARTIN Françoise)

Madame BACQUET Fantine a été élue secrétaire.

**OBJET : CONVENTION POUR LE RENOUELEMENT DE L'ADHESION AU SERVICE DE CONSEIL ENERGIE DU SYANE**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que, par délibération du 22 avril 2021, il avait approuvé l'adhésion de la commune au service de conseil énergie du Syane pour une durée de 4 ans. Cette adhésion arrive à échéance et il est proposé de la renouveler.

*Pour rappel :*

*Les communes ont un rôle majeur à jouer en matière de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables. Pour les aider à relever ce défi énergétique, dont les objectifs sont entre autres fixés dans la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (TECV), et précisés dans le cadre des Plans Climat Air Energie du Territoire (PCAET) qui ont pu être établis par les Intercommunalités, le Syane a mis en place en 2015 un service de Conseil Energie.*

*Ce service mutualisé de Conseil Energie, mis en place au niveau du Syane, permet à chaque commune adhérente de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par un technicien compétent à un coût maîtrisé.*

*Ce technicien énergie, à partir d'une connaissance fine du patrimoine de la commune et des opportunités du territoire, les aide à entreprendre des actions concrètes d'économies d'énergie, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, de promotion et d'augmentation de la production d'énergies renouvelables.*

*Dans le cadre de ce service, le Syane s'appuie sur des réseaux nationaux développés par l'ADEME et la FNCCR. Ces collaborations permettent au Syane, et par conséquent aux communes adhérentes, de bénéficier d'un soutien technique (échanges d'expériences, veille, outils, formations...).*

La durée de la présente convention est fixée à 4 années à compter du 01/09/2025. Elle s'achèvera le 31/08/2029.

Le montant de la cotisation est voté chaque année par le comité syndical du Syane et pourrait, par conséquent, être amené à évoluer sur la durée de la convention (création du service de Conseil Energie en 2015, évolution du montant de cotisation en 2018 puis en 2023). Ce montant de cotisation correspond à un taux de participation du Syane à hauteur de 50% du coût du service. Le taux de participation du Syane est valable pour toute la durée de la convention.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le montant de la cotisation des communes au service de Conseil Energie est composé d'une part dépendant du nombre d'habitants, de 1€/habitant/an, auquel s'ajoute une part fixe de 200 €/an.

La population retenue pour le calcul de la part dépendant du nombre d'habitants de la cotisation annuelle correspond à la population DGF de l'année disponible à date de validation de la présente convention par délibération, et ce, pour toute la durée de la convention. Pour la commune de VACHERESSE, cette population est de 1127 habitants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de renouveler l'adhésion au service de conseil énergie du Syane.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le Syane.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Jean TUPIN-BRON



La secrétaire de séance,  
Fantine BACQUET

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Bacquet', written over a horizontal line.

*Acte rendu exécutoire  
après télétransmission en préfecture le  
et publication du*